



ARNAQUE AUTOMOBILE-voiture accidentée et non présentation du con

Par **FARAK**, le 14/12/2014 à 16:15

Bonjour, j'ai acheté une voiture d'occasion payée comptant - le gars m'a dit me donner le lendemain le papier du contrôle technique car il l'avait oublié - sur le pare brise contrôle valable jusqu'en 2016 (2 semaines après malgré maints appels... rien) de plus selon le garagiste c'est une voiture qui a été accidentée - j'arrive à avoir le gars au tél (avec un autre numéro de tél que le mien) qui me répond qu'il le savait mais qu'il l'a achetée comme ça - pour changer la carte grise j'ai dû la passer au contrôle technique - réparations à effectuer

je l'ai menacé de porter plainte

que puis je faire contre ce monsieur qui ne répond plus au téléphone ?